**CONSEIL D’ECOLE RENE CASSIN**

20 novembre 2012

**COMPTE RENDU**

**Présents :**

Enseignants : F. Vitrice, C. Roubaty, A. Fillioux, JP. Parraguette, L. Centelles, V. Boudet, R. Cazaux

Représentants FCPE des parents d’élèves : I. Guéritte, L. Leman, C. Amet, A. Susini, S. Conord

Représentant mairie : E. Lombard

DDEN: J. Delemasure

**1- Installation et attributions du Conseil d’Ecole**

* Présentation de la nouvelle liste des représentants des parents d’élèves

**2- Vote du règlement intérieur**

* Le règlement n’a pas évolué depuis l’année dernière
* Proposition validée de rajouter une note sur le respect du voisinage.
* Le règlement intérieur validé sera distribué. Chaque parent/enfant doit en prendre connaissance et retourner le coupon de validation.

**3- Coopérative scolaire : nouveau mandataire**

* F. Vitrice et C. Roubaty

**4- Présentation des nouveaux collègues**

* Laetitia Centelles, avec une classe de CP.
* Christophe BERTRAND, intervenant sportif sur temps scolaire et CLAE en remplacement de Jean Luc Beteille.

**5- Projets d’Ecoles et de classe**

**SPORT**

* Christophe, l’intervenant sportif  prépare la salle et participera parfois aux séances.
* 1er module sport collectif, 2ème module sur les jeux d’oppositions. Ces séances ont lieu au dojo.

Février / mars : course d’orientation. Fin d’année : cycle 2, piscine et cycle 3, vélo (projet en cours d’élaboration avec une association de la ville)

* **Si des parents souhaitent accompagner les sorties jusqu’à la salle de sport, ils peuvent se manifester auprès des enseignants.**

**PARRAINAGE**

Cette année la classe de CM2 et celle de CM1 parrainent les 2 classes de CP. Parrainage mis en pratique pendant le voyage où les plus grands ont aidé les plus petits.

**JMF** Journée Musicale de France :

Toute l’école est concernée pour assister à un concert le **jeudi 18 avril** sur l’Isle Jourdain. Le thème est l’histoire des musiques d’Amérique du Sud : Troutrouka . Programme consultable sur le site **www.lesJMF.org**

**LES ECOLES QUI CHANTENT**

Pour les CE1 de Cathy Roubaty : rencontre autour du chant, à partager avec d’autres écoles pour être à la fois chanteur et auditeur (des chants préparés en commun et un chant personnel). La prestation finale se fait pendant le temps d’école, mais est ouverte aux parents qui seront informés via les cartables.

**CINE 32 :**

3 films par classe dans l’année (**en novembre, février et avril**) qui servent de support de travail en classe grâce à l’intervention d’’une personne de Ciné 32.

Cycles 2 : Les contes de la nuit, le jardinier qui voulait être roi et la belle et la bête (de Cocteau, pas de Walt Disney!)

Cycles 3 : Zarafa, la belle et la bête et l’argent de poche

**Spectacle en occitan :**

Dans le cadre de la demande de l’inspecteur d’Académie, de sensibiliser les enfants à la culture occitane, 2 projets : un spectacle et un journal d’école  qui seraient traduits en occitan avec l’aide de Mr Sénecal.

**6- Manifestations diverses**

* Le CLAE organise une soirée Téléthon le **vendredi 7 décembre**
* Carnaval Gascon. , **le 15 mars 2013**, thème à définir
* Fête de l’école : Elle aura lieu le **28 juin 2013**

**7- Bilan sur les travaux effectués sur l’école**

* L’école et les parents remercient la mairie pour
	+ les travaux effectués dans les classes d’Anne et Jean Pierre, au niveau des fenêtres et des portes.
	+ La classe de Jean Pierre qui a été repeinte
	+ Toutes les classes du bâtiment principal qui ont été équipées de rideaux ignifugeants, occultants
* Pour la **cuisine**, le planning est confirmé.
	+ Elle devrait être prête pour la rentrée des vacances de Noël.
	+ Un enseignant signale cependant, que par 3 fois, pendant l’heure du repas, des véhicules liés aux travaux se sont déplacés au niveau de la cour d’entrée.
* Les **toilettes** de la cour sont en mauvais état. Beaucoup d’enfants ne souhaitent plus y aller. Elles manquent d’intimité. Le souci a été remonté par les élèves au conseil municipal des jeunes par l’intermédiaire d’une lettre décrivant point par point les problèmes rencontrés. Le ménage est fait 2 fois par jour, mais l’état vétuste des toilettes ne permet pas de s’en rendre compte.

Melle Lombard va faire une demande de travaux. Elle envisagera des travaux pour améliorer la situation **et** des travaux pour le long terme.

* Les enseignants demandent d’envisager à cette occasion, l’installation de l’eau chaude dans les toilettes et la salle des maitres.

**QUESTIONS AUX ENSEIGNANTS**

**DATES :**

* **Quelles sont les dates des prochains conseils d’école ?**
	+ 19/03 à 18h00 et 25/06 à 18h00

**VOYAGE:**

* **Communication autour du voyage d’octobre : Il aurait été préférable que l’information soit communiquée en fin d’année scolaire, pour les parents / élèves déjà sur l’école (au moins à titre d’information)**
	+ La réservation n’était qu’une option en fin d’année dernière. Sans connaître les effectifs 2012, ni la répartition des classes, ni les nouveaux enseignants, il était difficile de parler de cette proposition qui ne s’est concrétisée qu’après la rentrée.
* **Comment l’école décide t’elle d’organiser un voyage, et quels sont les critères qui font que telle ou telle classe part ou pas ?**
	+ Un voyage permet de socialiser les enfants, de créer une cohésion dans le groupe, de travailler sur un thème commun (cette année : la montagne). Cela peut être linguistique ou culturel. La visite du Pic du midi a permis d’aborder des notions d’astronomie (observation du soleil) et de découvrir un patrimoine rare. Cela permet aux enfants d’évoluer dans un autre milieu, sans les parents (développement de l’autonomie).
	+ Pourquoi en début d’année : cette année c’était une opportunité, mais cela permet de créer un groupe. Le Résultat fut probant dès le retour du voyage.
	+ Il n’y a aucune obligation pour les enseignants de réaliser un voyage. Une partie est prise sur le temps personnel des enseignants, sans leur famille. Certains ne le peuvent tout simplement pas et il n’est pas non plus facile de se projeter dans un voyage quand on vient d’être nommé à son poste la veille. L’objectif de cette école est de faire voyager chaque enfant, au moins 1 fois dans leur cursus primaire.
* **Comment sollicitez-vous les parents pour accompagner les sorties, et quels sont les critères de sélection ?**
	+ L’idée est d’en prendre dans toutes les classes en parité hommes / femmes et sur la base du volontariat des parents. Il est important que l’équipe enseignante ait confiance, il est donc plus facile de demander à des parents déjà connus mais cette année, il y avait une classe de CP et donc des nouveaux parents.
	+ Certains parents ont des connaissances spécifiques intéressantes (ex, ici, connaissance de la montagne)
	+ Il y a un quota de parents à respecter en fonction du nombre d’élèves.

**PISCINE :**

* **Quels sont les nouveaux créneaux pour quelles classes ?**
	+ La réunion n’a pas encore eu lieu. Les créneaux seront connus plus tard. Les CM1 et CM2 y sont déjà allés à la rentrée, en juin ce sera pour les CP, CE1 et CE2.
* **Les parents sollicitent une réunion spécifique, pour organiser au mieux les sorties.**
	+ La réunion va être organisée par l’école avant la saison piscine.
	+ L’agrément doit être passé même pour n’être présent qu’une fois, par contre il est valable plusieurs années. Les parents seront informés des prochaines sessions pour passer cet agrément, il y en aura une à l’Isle Jourdain.
	+ Rappel : les bonnets sont obligatoires. Un bonnet est fourni à chaque enfant par la communauté de commune, il faut penser à l’amener **(pas de bonnet = pas de piscine)**.

**RASED:**

* **Quel est le fonctionnement du RASED cette année ?**
	+ G. Sauvage, psychologue scolaire est présente 4 jours par semaine sur un secteur étendu
	+ E. Crémont, maitre G est présente lundi et mardi pour des prises en charges
	+ D. Stigliani, maitre E est également présente les lundis et mardis.
	+ Le jeudi est consacré aux synthèses et elles sont, le vendredi, sur un autre secteur que l’Isle Jourdain.

Cette situation vaut uniquement pour 2012-2013. La situation est précaire pour les années qui viennent, or les besoins sont importants : Mme Vitrice signale que, pour René Cassin, il est prévu 3 équipes éducatives pour les 3 mardis qui viennent et ce ne sont pas les premiers de l’année. Ce fonctionnement doit perdurer dans l’intérêt des enfants.

**DIVERS :**

* **Comment allez-vous utiliser la dotation de la FCPE de début d’année ?**
	+ Matériel de sciences et fournitures pour la nouvelle salle commune qui sera aménagée après les travaux de la cantine.
* **Qu’est ce qui est mis en place sur l’information des parents dont l’enfant passe en 6ème ? Comment le lien avec le collège est-il assuré ? Quelles informations peuvent être fournies sur les classes bilangues ? Quel est l’impact de l’apprentissage des langues en primaire sur l’entrée en classe bilangue ?**
	+ Au niveau des enseignants : il existe un colloque des directeurs d’école qui travailent en concertation pour faire des passerelles, faire que les objectifs de la 6ème correspondent à ceux du CM2, et vice versa.
	+ En fin d’année : Il existe des fiches navettes entre l’école et le collège pour passer des consignes pour les enfants en difficulté.

Les enseignants émettent des vœux dans l’intérêt des enfants pour conserver un binôme qui fonctionne bien ou à l’inverse pour en séparer certains.

Il y a une demi-journée de visite du collège pour les enfants et les enseignants.

* + Et enfin une réunion d’information pour les parents. L’an dernier aucune information n’avait été faite et très peu de parents avaient pu se rendre à cette réunion : Info sur les dates sera donnée dans les cartables par Anne cette année.
	+ Classe bilangue : il semble que les suggestions des enseignants ne soient pas prises en compte dans ce cas. Les critères choisis par le collège sont, le livret de compétence et les évaluations de CM2.
* **Les enseignants et l’équipe du CLAE sont-ils sensibilisés sur les jeux dangereux ?**
	+ Le personnel du CLAE n’a pas de formation particulière sauf par l’intermédiaire du BAFA. Ces jeux changent chaque année mais la vigilance est de mise.
	+ Pour l’école il n’y a rien de particulier non plus. Le sujet est abordé discrètement dans les règles de vie de l’école ou en classe s’il y a un fait divers particulier. Mais l’objectif est de ne pas susciter de mauvaises idées.
* **Jeux amenés à l’école par les enfants (ex : billes): quelles sont les règles ?**
	+ Il n’y a pas beaucoup de jeux ni d’espace dans la cour, les jouets ne sont donc pas interdits.
	+ Seules les billes sont autorisées dans l’école. Exclus : boulards, triards, mammouth (qui peuvent devenir dangereux et casser des carreaux)
	+ Egalement autorisés, les jeux de corde à sauter, élastique, cartes Pokemon, petites balles en mousse, bracelet brésilien, scoubidou, …
	+ A utiliser, bien sûr, hors temps de classe et sous la seule responsabilité des enfants s’ils devaient être perdus ou endommagés.

**Questions à la mairie**

**SECURITE DE L’ENTREE :**

* **Point sur le sujet du dernier conseil d’école, relatif à un panneau qui indiquerait les règles du dépose minute.**
	+ Les panneaux ont été reçus et seront installés après les travaux de la cantine.

**TRAVAUX :**

* **Problèmes des toilettes (poignées cassées, propreté …)**
	+ Voir plus haut, point 7.
* **Peut-on installer une lumière sur le chemin du CLAE ?**
	+ La lumière devrait être installée dans la semaine.
* **Y a-t-il un projet sur l’amélioration des locaux du CLAE ?**
	+ Pas pour le moment. Un point sera fait avec les équipes CLAE pour des petites rénovations ponctuelles de type peinture.